

Mesdames et messieurs,

11 Novembre 1918. Il y a 103 ans

Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « *Cessez-le-Feu* », « *Levez-vous* », « *Au Drapeau* ». La « *Marseillaise* » jaillit à pleins poumons des tranchées. L'on ressent le même soulagement en face, dans le camp allemand.

Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entretuer. Un armistice, c'est-à-dire un arrêt des combats a été conclu le matin même entre les Alliés et l'Allemagne, dernière des *Puissances Centrales* à rendre les armes. Ce conflit mondial qui s'achève laisse derrière lui neuf à dix millions de morts et six millions de mutilés.

Les militaires allemands s'étant défaits, la demande d'armistice provient alors des représentants civils. Matthias Erzberger, homme politique a ainsi la pénible tâche de le négocier. Les militaires échappent ainsi à l'infamie de la défaite. À Berlin, les représentants de la jeune République accueillent les combattants en ces termes : « *Soldats qui revenez invaincus.* »

En France, la demande d'armistice fait débat. Le président de la République Raymond Poincaré et le général Philippe Pétain voudraient profiter de l'avantage militaire pour chasser les Allemands de Belgique, envahir l'Allemagne elle-même et signifier à celle-ci l'étendue de sa défaite. Mais le généralissime des troupes alliées, Ferdinand Foch, et le chef du gouvernement, Georges Clemenceau, ne croient pas l'armée française capable de se battre encore longtemps et souhaitent en finir au plus vite.

L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne, le 11 novembre à 5h15 du matin. Les Allemands se voient soumettre des « *conditions* » sans aucune marge de négociation :

- Ils doivent livrer l'essentiel de leur armement, de leur aviation et de leur flotte de guerre.
- Leur armée est sommée d'évacuer sous 30 jours la rive gauche du Rhin (en Allemagne même) ainsi que trois têtes de pont sur la rive droite, Coblenz, Cologne et Mayence.

L'armistice est initialement conclu pour 36 jours mais sera régulièrement renouvelé jusqu'au traité de paix, Le traité de Versailles du 28 juin 1919.

Ainsi maintenant depuis plus d'un siècle, chaque 11 novembre, les Français se rassemblent pour commémorer l'Armistice de 1918, la fin des combats de la

Première Guerre Mondiale, ces quatre années qui plongèrent la France, l'Europe et le monde dans la souffrance et la désolation.

Avec le temps et notamment après la mort du dernier « *poilu* » français, en 2009, il est apparu que cette date si symbolique de la fin de la Grande Guerre devait être élargie pour embrasser les conflits postérieurs et faire mémoire de l'ensemble des sacrifices consentis. Ainsi, depuis 2012, sous l'impulsion des associations combattantes, le 11 novembre est-il devenu la journée d'hommage à tous ceux, connus et inconnus, quelle que soit leur génération, qui sont morts pour la France et particulièrement aux soldats décédés en opérations extérieures. Du Tchad au Mali, du Liban à l'Irak, des Balkans à la Syrie, cette quatrième génération du feu mérite la considération qui s'est attachée à ses aînés, et l'hommage à ses victimes doit être le même que celui rendu aux « morts pour la France » des autres conflits. .

Il y a exactement 2 ans, le 11 novembre 2019, Emmanuel Macron, président de la république inaugurait dans le parc André-Citroën (Paris XV^{ème}), lieu public à proximité du siège du ministère des Armées à Balard, le monument aux morts pour la France en opérations extérieures. Symbolisant l'engagement militaire de notre pays dans le monde, il est composé de deux éléments :

- Une sculpture représentant six porteurs anonymes portant un cercueil invisible qui symbolise l'ensemble de la communauté militaire ;
- Un mur des noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures composé de 37 plaques gravées. À la date de son inauguration, le 11 novembre 2019, 549 noms de militaires morts pour la France sur 17 théâtres d'opérations extérieures ont été inscrits.

Ce monument national est unique en France. Il réunit tous les théâtres d'opérations, commémore les combats passés, mais nous parle aussi des combats d'aujourd'hui. Aux combattants, il montre que la Nation n'oublie pas ses morts pour la France. Aux familles, il témoigne de l'attachement et de la reconnaissance nationale. À tous les Français, il rappelle que la liberté existe grâce à ceux qui sont prêts à donner leur vie pour la défendre.

Notre monument aux morts qui vient de fêter pour sa part ces 100 ans, porte également mémoire de nos soldats qui ont périés au cours d'une opération extérieure. Leur nom à jamais gravé dans la pierre de ce cénotaphe nous rappelle pour toujours la reconnaissance éternelle de la Nation.